



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 187 - NOVEMBRE 2013

SOMMAIRE

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté N °2013319-0010 - Arrêté de délégation de signature de la directrice de l'Hôpital Universitaire Robert Debré en matière de marchés publics	1
Arrêté N °2013324-0009 - Arrêté de délégation de signature du directeur du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Centre en matière de marchés publics	4



PREFECTURE PARIS

Arrêté n ° 2013319-0010

signé par
Directeur du groupe hospitalier Robert Debré

le 15 Novembre 2013

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de délégation de signature de la
directrice de l'Hôpital Universitaire Robert
Debré en matière de marchés publics

Hôpital universitaire Robert-Debré

**Arrêté de délégation de signature
en matière de marchés publics
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté de délégation de signature n° **2013-**

La Directrice de l'Hôpital universitaire Robert-Debré

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R 6147-5 et R 6147-10,

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeur n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directeur n° 2013318-0006 du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP- HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information "Patient"

Vu l'arrêté directeur n° 2013319-0008 du 15 novembre 2013 portant délégation de signature du Directeur Général de l'AP-HP, pouvoir adjudicateur,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée aux cadres de direction suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés :

- ***Monsieur Stéphane POIGNANT, directeur des investissements***
- ***Monsieur Marc YVON, directeur des ressources humaines et des affaires médicales***

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A ou B suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché :

- ***Monsieur Olivier CAPRON, technicien supérieur hospitalier***
- ***Monsieur Claude DEBUIGNY, ingénieur***
- ***Madame Valérie GUERIN-LANGLAIS, adjoint des cadres hospitaliers***

ARTICLE 3 : La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés aux articles 1-C et 1-D de l'arrêté de délégation de signature 2013318-0007 du 14 novembre 2013 et conformément à l'arrêté n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeur n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou déconcentration des opérations de travaux.

ARTICLE 4 : l'arrêté n° 2013-05 en date du 10 octobre 2013 de la Directrice de l'Hôpital universitaire Robert-Debré portant délégation de signature est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 15 novembre 2013

Stéphanie DECOOPMAN



PREFECTURE PARIS

Arrêté n ° 2013324-0009

signé par
Directeur du groupe hospitalier Cochin Hôtel- Dieu Broca

le 20 Novembre 2013

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de délégation de signature du directeur
du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires
Paris Centre en matière de marchés publics

Arrêté de délégation de signature n° 2013 -

Le Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Centre

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R 6147-5 et R 6147-10,

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté directorial n° 2013-319-0008 du 15 novembre 2013 portant délégation de signature en matière de marchés publics du Directeur Général de l'AP-HP au Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Centre, Monsieur Patrick HOUSSEL,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée au cadre de direction suivant, en vue de signer, au nom du directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés publics :

***Madame Hélène GILARDI, adjointe au Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Centre
Madame Stéphanie LAMBERMONT, Directeur des Achats et de la logistique***

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée à l'agent de catégorie A suivant, en vue de signer, au nom du directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché :

Madame Josiane BETEMPS, Attachée d'administration hospitalière, responsable de la cellule des marchés

ARTICLE 3 : La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 1-E de l'arrêté de délégation de signature n°2013-319-0008 du 15 novembre 2013 et conformément à l'arrêté n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou déconcentration des opérations de travaux.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n° 2012 2930005 du 19 octobre 2012 est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 20 novembre 2013

Patrick HOUSSEL